

1 RESPONSABLE DE SERVICE MOBILITES H/F

Catégorie A - Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux

Placé au sein de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité du Directeur adjoint, le responsable du service Mobilités encadre les agents sous sa responsabilité. Il est membre du collectif des responsables de service, et est en interface avec d'autres services. Il peut être en lien ou en appui de projets transversaux sous l'impulsion de la DA.

Missions :

Faire de propositions au sein de la Direction des Services Techniques pour le Garage municipal et l'élaboration des stratégies en lien avec les activités et politiques publiques à partir de son expertise métier, et en appui auprès des élus en charge des transports, mobilité, déplacements et Voirie.

Il est garant de la déclinaison opérationnelle des orientations politiques de mobilité urbaine, de gestion de chantiers aux côtés de la gestion de nouveaux modes de déplacements, dont le garage municipal, tout en assurant le bon fonctionnement du service composé de deux pôles : Voirie et suivi des chantiers et le garage municipal.

Vous assurez notamment les missions suivantes :

- Manager le service, en se référant au cadre organisationnel et de service public de la collectivité
 - o Animer l'équipe en mettant en œuvre l'ensemble des dispositifs de management individuel et collectif
 - o Accompagner les changements en garantissant un dialogue social de proximité
 - o Construire les équipes dans le respect des valeurs managériales définies

TECHNIQUE

Responsable de service mobilités H/F

Catégorie A - Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux

1 DOCUMENT Publié le 20 octobre 2021



Responsable de service mobilités

PDF - 73,3 ko

• **TÉLÉCHARGER**

POSTULER EN LIGNE